

— LA —

SEMAINE RELIGIEUSE

— DE MONTREAL —

SOMMAIRE

I Ordo des fidèles. — II Solennités de titulaires. — III Prières des Quarante-Heures. — IV Mandement de Mgr l'archevêque de Montréal sur le denier de Saint-Pierre. — V Université Laval : Faculté des Arts. — VI Le nouveau professeur de littérature française à Laval. — VII Nominations ecclésiastiques. — VIII Ordinations. — IX Retraite sacerdotale mensuelle. — X Au clergé de Montréal. — XI Bibliographie. — XII Aux prières.

ORDO DES FIDÈLES

Dimanche, le 12 novembre

Office du 22e dim. après la Pent., *semi-double* ; mém. de S. Martin, 3e or. *A cunctis* ; préf. de la Trinité. — Aux vêpres du dim., mém. 1o de S. Didace (du 13), 2o de S. Martin (du 12), 3o Suffr.

SOLENNITÉS DE TITULAIRES

Dimanche, le 19 novembre

DIOCÈSE D'OTTAWA. — Solennité du titulaire de Saint-Hughes (Sarsfield).

DIOCÈSE DES TROIS-RIVIÈRES. — Solennité du titulaire de Saint-Stanislas.

DIOCÈSE DE SHERBROOKE. — Solennité des titulaires de Saint-Stanislas (Ascott) et de Saint-Malo (Auckland).

DIOCÈSE DE NICOLET. — Fête du titulaire de Sainte-Elisabeth (Warwick) ; solennité de celui de Sainte-Gertrude.

DIOCÈSE DE VALLEYFIELD. — Solennité du titulaire de Saint-Stanislas.

DIOCÈSE DE PEMBROKE. — Fête du titulaire de Sainte-Elisabeth (Vinton) ; solennité de ceux de Saint-Stanislas (Wilno) et de Saint-Laurent (Barry's Bay).

DIOCÈSE DE JOLIETTE. — Fête du titulaire de Sainte-Elisabeth. J. S.

Prières des Quarante-Heures

MERCREDI, 8 novembre	Saint-Martin.
VENDREDI, 10	“ Sainte-Anne, à Montréal.
DIMANCHE, 12	“ Saint-Irénée.

MANDEMENT
DE
MGR L'ARCHEVÊQUE DE MONTRÉAL
SUR LE DENIER DE SAINT-PIERRE

PAUL BRUCHESI, PAR LA GRACE DE DIEU ET DU SIÈGE
APOSTOLIQUE, ARCHEVÊQUE DE MONTRÉAL.

*Au clergé séculier et régulier, aux communautés religieuses
et à tous les fidèles de notre diocèse, salut, paix et bénédic-
tion en Notre-Seigneur Jésus-Christ.*

Nos très chers frères,

Nous venons aujourd'hui faire un pressant appel à votre piété filiale envers le Souverain-Pontife, et nous sommes assuré que tous vous y répondrez avec enthousiasme ; car, en réalité, ce que nous allons vous demander nous apparaît, pour les catholiques, comme un devoir impérieux et doux à la fois.

Vous savez la pénible situation faite depuis longtemps déjà au chef de l'Eglise. Bien qu'il habite un palais, nous pouvons dire qu'il est pauvre, eu égard aux charges énormes qui pèsent sur ses épaules, et aux obligations multiples auxquelles il est tenu de faire face à chaque instant. Ce n'est pas Rome seulement, en effet, ce n'est pas seulement l'Italie, c'est l'univers entier qui est l'objet de la constante sollicitude de celui qui porte le grand nom de vicaire de Jésus-Christ sur terre.

Or, que sont les revenus certains dont il dispose aujourd'hui ? Nous avons entendu le fidèle exposé de ses besoins, et nous en avons été ému et attendri. Le pape n'a pas qu'à soutenir l'honneur de la cour pontificale ; il y a tant d'œuvres qui comptent sur sa protection efficace, tant de malheurs que son cœur veut soulager, tant de charités qui s'imposent

dans une existence comme la sienne ! Des aumônes lui arrivent, sans doute, un peu de partout, car sans elles que pourrait-il faire ?

Mais ces aumônes sont loin d'être suffisantes. Est-ce négligence ou apathie ? Nous n'osons pas répondre ; mais il est manifeste que les catholiques ne font pas pour leur père et leur chef suprême ce qu'ils pourraient et ce qu'ils devraient faire. Nous croyons cependant que la générosité et le dévouement ne font pas défaut, mais c'est l'organisation qui manque.

Certes, les pays qui, comme le nôtre, ont autrefois donné au pape leurs fils les plus valeureux pour le défendre, hésiteraient-ils, s'ils en étaient chaudement sollicités, à lui donner l'or que sa pauvreté réclame ?

Sans doute, partout, les œuvres de bienfaisance sont innombrables, et nous n'en voulons délaissier aucune. Enfants abandonnés, malades, orphelins, indigents, incurables ont droit à notre sympathie et nous désirons qu'on la leur témoigne bien large et bien tendre ; mais ne vous semble-t-il pas que les catholiques doivent avoir une pensée toute spéciale pour leur Père éprouvé, et n'est-ce pas vers lui que doivent se diriger leurs premières libéralités ?

Les anciens se souviennent du grand mouvement inauguré dans le monde entier, il y a quarante ans, pour venir au secours de la Papauté. On reprenait avec une admirable ardeur l'œuvre des siècles de foi négligée depuis longtemps, nous voulons dire l'Œuvre du Denier de Saint-Pierre. Ce n'était pourtant encore que le commencement des spoliations de la sainte Eglise. L'année 1870 devait en voir la consommation. Mais, dès lors, Mgr Bourget, de si pieuse et si vénérée mémoire, prit en main la cause de l'auguste persécuté, et en attendant qu'il pût lui envoyer des bataillons de Zouaves, il prêcha et établit dans son diocèse ce qu'il appelait l'Œuvre du " Denier Sacré ".

Le mandement qu'il écrivit à cette occasion est l'un des plus éloquentes et des plus attendrissants qu'il ait laissé. A chaque phrase on y sent le battement d'un cœur fortement ému. " Le

Denier de Saint-Pierre, disait-il, est devenu un mot magique, un signe de ralliement, une devise, que la chaire, la tribune, la presse ont fait retentir jusqu'au bout du monde".

L'entraînement fut général dans toutes les paroisses. Dès la première année, l'évêque avait la joie de verser dans le trésor pontifical, au nom de son diocèse, plus de vingt mille piastres ; et Pie IX lui répondait immédiatement pour le remercier de ce beau don, destiné à " le soulager dans sa très grande détresse et celle du Siège Apostolique ".

Bien des événements se sont passés depuis lors, nos très chers frères, et les demandes que faisait notre vénéré prédécesseur sont plus opportunes que jamais. Le pape, roi déposé, a toujours besoin de nos secours et a droit de compter sur notre filiale sympathie. Le Denier de Saint-Pierre existe encore parmi nous, mais il est loin de ressembler à ce qu'il était au début. Le zèle des premières années s'est ralenti et les collectes ont graduellement diminué.

Nous voudrions que tous vous prissiez à cœur cette grande institution de piété et de foi ; qu'elle devint parmi vous un objet d'émulation, et que l'on pût vous citer comme modèles aux autres peuples. Que tous les efforts s'unissent donc et que l'on montre ce que peut opérer l'union des esprits et des cœurs ! Qu'il n'y ait d'abstention nulle part !

Notre prière s'adresse aux plus modestes campagnes comme aux plus riches paroisses de notre ville. Que les parents prennent sur leurs revenus ou leurs salaires l'aumône sainte, qu'ils y associent leurs fils et jusqu'à leurs enfants au berceau. Que le clergé, les ordres religieux, les maisons d'édu-cations, les institutions et les associations catholiques donnent l'exemple et entraînent la foule. Le concours des quatre cent mille âmes qui composent aujourd'hui le diocèse ne pourra manquer d'accomplir des merveilles. Que partout l'on retranche quelque chose sur ce qui se dépense pour le luxe, les théâtres, les amusements frivoles ; nul n'en souffrira, la religion et les mœurs ne feront au contraire qu'en bénéficier. Et cette obole donnée par chacun au Vicaire du Christ, ne sera pas

laissée sans récompense par Celui qui a promis de se souvenir d'un verre d'eau froide donné à l'indigent en son nom.

Croyez-le, nos très chers frères, bien loin de nuire à nos œuvres religieuses ou nationales, notre générosité pour le pape ne fera que les rendre plus florissantes et plus prospères. Comme le disait Mgr Bourget dans son poétique langage : “ ce *Denier Sacré*, en transmettant d'année en année nos oblations dans la Ville sainte, nous reviendra avec des bénédictions cent fois plus abondantes. Il sera semblable à notre fleuve Saint-Laurent qui ne se jette à la mer, après avoir arrosé nos riches et belles campagnes, que pour s'y changer en nuages bienfaisants, et revenir, porté sur les ailes des vents, arroser notre immense contrée, et fertiliser nos champs en y répandant la rosée du ciel et la graisse de la terre ”.

A ces causes, le saint nom de Dieu invoqué, et de l'avis de nos vénérables frères les chanoines de notre cathédrale, nous réglons et statuons et ce qui suit :

1o Le Denier de Saint-Pierre sera regardé comme l'une des premières œuvres du diocèse de Montréal, et tous ceux qui ont charge d'âmes en feront l'objet de leur sollicitude et de leur zèle. Messieurs les curés feraient bien de nommer à cette fin des zélateurs et des zélatrices comme il en existe pour la Propagation de la Foi.

2o Tous les prêtres sont invités à donner chaque année, à l'époque des retraites pastorales, une offrande égalant au moins l'honoraire d'une messe.

3o Les maisons-mères des communautés religieuses d'hommes et de femmes, et chaque établissement de ces communautés, voudront bien déterminer un montant consacré annuellement au Saint-Siège. Ils seront heureux, nous en sommes certain, d'inscrire en tête de leur budget ce montant qu'ils regarderont comme une *dette* obligatoire et sacrée.

4o Nous attendons également un don annuel des confréries pieuses : congrégations de la Sainte-Vierge, de la Sainte-

Famille, des Dames de Sainte-Anne, des Enfants-de-Marie, ligue du Sacré-Cœur, conférences de Saint-Vincent-de-Paul, tertiaires de Saint-Dominique et de Saint-François.

5o Nous prions les sociétés catholiques de secours mutuel de prendre part à l'Œuvre par les moyens que leur permettent leurs constitutions.

6o L'Université, les séminaires, les collèges, les pensionnats et les écoles en général entreront aussi dans ce grand mouvement, et nous nous en rapportons pour cela au zèle et à la discrétion des directeurs et des directrices de ces diverses maisons.

7o Les citoyens favorisés de la fortune aimeront, sans doute, à se montrer particulièrement généreux. C'est à l'archevêché qu'ils pourront adresser leur offrande. Nous leur demandons aussi de penser au Souverain-Pontife dans les legs de leur testament.

8o Les deux dimanches indiqués pour la collecte du Denier de Saint-Pierre ne sont pas changés ; seulement cette collecte devra se faire à tous les offices religieux de la journée, et, autant que possible, par des prêtres.

9o Nous approuvons dès maintenant les fabriques qui, de l'agrément des paroissiens — agrément qui ne saurait faire défaut — ajouteront une contribution annuelle à ces collectes des fidèles.

10o Le présent mandement sera mis à exécution à partir du 1er janvier 1906. Toutes les offrandes du Denier de Saint-Pierre seront adressées à M. le chanoine Martin, à l'archevêché, dans le cours de l'année. Quant aux collectes dominicales, elles devront être envoyées séparément, dans la semaine qui suivra le jour où on les aura faites.

Grâce à cette organisation très simple mais qui demande la bonne volonté de tous, nous aurons la consolation d'aider

notre Père commun dans l'accomplissement de sa sublime mission au milieu des hommes. Nous consolerons son cœur et nous mériterons ses bénédictions qui seront pour nous, nos familles et le diocèse entier, le gage des célestes faveurs.

Sera le présent mandement lu et publié au prône de toutes les églises et chapelles où se fait l'office divin, et au chapitre des communautés religieuses, et résumé plus tard, le dimanche qui précèdera les collectes ordonnées dans les églises.

Donné à Montréal, sous notre seing et sceau, et le contre-seing de notre chancelier, le vingt-neuf octobre mil neuf cent cinq.

† PAUL, ARCH. DE MONTRÉAL.

Par mandement de Monseigneur,

EMILE ROY, chanoine, *chancelier*.

UNIVERSITE LAVAL

FAULTÉ DES ARTS

MERCREDI, le 8 du courant, aura lieu l'ouverture solennelle des Conférences publiques de la Faculté des Arts.

Comme l'année dernière, ces conférences rouleront alternativement sur la Littérature française, le Droit public de l'Église, l'Esthétique et l'Histoire de l'Art.

M. l'abbé Perrier et M. Jean-Baptiste Lagacé, nous sommes heureux de le dire, restent au poste qu'ils avaient si brillamment occupé l'hiver passé.

M. Louis Arnould, que nous présentons à nos lecteurs dans les pages suivantes, remplace son jeune et distingué compatriote, M. Leger, retourné en France.

LE NOUVEAU PROFESSEUR DE LITTÉRATURE FRANÇAISE A LAVAL



RACE à l'ancien supérieur de Saint-Sulpice, le regretté M. Colin — ce prêtre distingué, dont on a dit qu'il était le plus canadien des Français — nous possédons à Laval de Montréal, depuis huit ans, une chaire de littérature française.

Tour à tour, des agrégés de l'Université de France, désignés par M. Brunetière, MM. de Labriolle, Laurentie et Leger ont charmé, avec des succès divers mais toujours réels, quelques-unes de nos meilleures soirées d'hiver, à Montréal.

Peut-être ces messieurs n'ont-ils pas toujours groupé auprès de leur chaire un nombre assez considérable d'auditeurs ? Les foules sont si exigeantes et, souvent, si capricieuses !

Il est certain pourtant que, tels qu'ils sont faits, les cours littéraires de Laval ont mission d'aider puissamment la *culture* de notre société distinguée. Le bon goût des lettres françaises, en effet, n'est pas uniquement un charme, c'est une force éducatrice de première valeur.

Quoiqu'il en soit, il y a lieu de compter que le nouveau titulaire de notre chaire de littérature, M. Louis Arnould — qui vient de nous arriver — saura soutenir le bon renom des lettres françaises, qu'il intéressera hautement ses auditeurs et ses auditrices, et qu'enfin il fera salle comble, à l'Université de la rue Saint-Denis.

Sans discuter le mérite de ses devanciers, — mérite d'ailleurs parfaitement reconnu — qu'il nous soit permis de souligner que le distingué professeur de Poitiers vient chez nous, précédé d'une réputation de chrétien et d'homme de lettres qui augure les meilleurs succès.

C'est un chrétien sans peur, un penseur averti, un critique bien vivant, et, on ajoute, un élégant et charmant causeur.

Né à Trigny (Marne) le 7 août 1864, ancien élève de Stanislas, agrégé de l'Université de France, lauréat de l'Académie, professeur depuis 1886, récemment titulaire de la chaire de littérature française à l'Université de Poitiers (1895-1905), M. Louis Arnould est connu de nous plus spécialement par sa collaboration au *Correspondant*, à la *Quinzaine*, et au *Mois littéraire*.

Il est aussi l'auteur de plusieurs ouvrages très appréciés, entre autres d'un travail sur Racan, qu'on dit très savant ; et il collabore à plusieurs autres revues.

Ce que nous savons de lui nous fait désirer vivement le voir, l'entendre et le goûter.

A le lire, on sent que tout en étant bien de son temps, il est resté profondément chrétien : ce qui hélas ! devient trop rare au cher pays de France.

Ce n'est pas lui, nous en sommes sûr, qui abusera jamais de l'hospitalité canadienne, pour donner — dans un roman à clef — des portraits travestis et des charges grossies !

* * *

Nous avons lu sa « *Méthode biographique de critique littéraire* », son sympathique récit d'« *Une âme en prison* », et sa très fine étude sur « *La patience féminine dans l'éducation* ». C'est plus qu'il n'en faut pour promettre aux auditeurs futurs des conférences de Laval des heures aussi délicieuses qu'instructives.

Pour ne pas être taxé d'optimisme dans notre appréciation, nous voulons donner un aperçu de ces lectures.

* * *

M. Arnould est un partisan enthousiaste de la méthode de Sainte-Beuve. Cette méthode — dite biographique — consiste, chacun le sait, à mêler pour l'étude critique l'homme et l'écrivain et à les éclairer l'un par l'autre ; à ne pas se borner au catalogue sec, à l'appréciation abstraite, mais à dévoiler les circonstances publiques et privées où un ouvrage a vu le jour,

à reconstituer peu à peu un tempéramment vivant et à révéler une âme. C'est un procédé plein d'attraits. Comme le dit quelque part M. Arnould : « Il en sort une tapisserie de couleurs fondues et comme adoucies déjà par le temps, où deux dessins s'enroulent harmonieusement l'un autour de l'autre, représentant une physionomie à la fois morale et intellectuelle, un talent et une vie... »

Qui n'aimera pas aller, rue Saint-Denis, chaque mercredi de quinzaine, admirer d'aussi jolies tapisseries ?

De nos jours, avec les excitants des *feuilletons* et des *faits-divers*, nous sommes un peu blasés ; il nous faut du vivant, du piquant, voire même du saignant ! Hélas !

Sans aller jusqu'aux tableaux troublants, qui font appel à la bête qui est dans chaque humain, les critiques modernes, restés bons chrétiens ou tout au moins penseurs avertis, savent donc intéresser au plus haut point en étudiant, chez un écrivain, l'œuvre dans la vie et la vie dans l'œuvre.

M. Arnould sera intéressant, sa méthode nous en est un garant.

« C'est que — écrit-il — tout occupés nous-mêmes et tendus à vivre, nous regardons de tous nos yeux comment l'on vit à côté de nous, comment nos compagnons de bord se tirent de la multiple difficulté de vivre, comment chacun d'eux résout pour son propre compte tous ces problèmes de sa formation personnelle, de la religion, de l'honneur, de l'amour, du mariage, de la naissance des enfants et de leur éducation, de l'argent, du support des maladies et des déceptions, du vieillissement dont secrètement on s'aperçoit si vite, alors même qu'on est encore dit jeune, de la vieillesse, de la mort ». (Cf. *La méthode biographique*, p. 10).

* * *

Révéler une âme, avons-nous dit ; c'est tout le fond de la méthode critique affectionnée à juste titre par les disciples de Sainte-Beuve et de Brunetière.

On peut difficilement trouver une plus délicate et plus touchante *révélation d'âme* que le tableau très simple et si naturel que M. Arnould lui-même a tracé de l'éducation d'une aveugle sourde-muette de naissance — Marie Heurtin — dans *Une âme en prison* !

Quelle œuvre d'abord ? Instruire une enfant aveugle, sourde et muette ! « Ne pas voir et ne pas entendre ! disait M. Brunetière en parlant de ce cas, dans son discours du prix de vertu (23 novembre 1899), vous représentez-vous bien ce qu'il y a littéralement de ténèbres accumulées dans ces deux mots ? »

Une femme seule, une Sœur de Charité surtout, était capable de la patience qu'il a fallu ! Sans doute.

Mais il fallait une plume souple et alerte comme celle de M. Arnould pour raconter tout cela avec aisance, clarté, sobriété et discrétion. Cette éloquence des faits bien groupés, mis au point, en bonne lumière, comme elle l'emporte sur les tirades à froid !

* * *

M. Arnould y allait à l'aise d'ailleurs pour une autre raison que celle que donne d'agir ainsi un beau talent. Il a l'âme bonne, sympathique, aimante ; c'est un admirateur de la *patience féminine dans l'éducation* !

Aussi bien faut-il lire, sous ce dernier titre, dans la *Quinzaine* du 1er juillet 1905, la très fine étude qui avait d'abord fait le sujet de l'une des conférences de M. Arnould à Paris.

Ce qu'il y a de bon sens, d'information précise, de goût délicat dans ces louanges et dans ces conseils adressés à des mères, à des éducatrices ! Puis, comme l'on sent l'esprit chrétien planer sur tout cet enseignement. C'est à faire croire qu'on ne prêche jamais si bien parfois, que quand on en a moins l'air !

La patience des mères doit être *passive* d'abord, argumente l'écrivain, pour supporter beaucoup ; mais aussi elle doit être *active* « pour pétrir longuement cette terre malléable qu'est la conscience de l'enfant ».

Les mères ont deux obstacles à vaincre : la répugnance pour la méthode et la haine de la monotonie ; qu'elles pensent à ces deux stimulants que sont les résultats acquis et la grandeur réelle du but poursuivi. C'est si beau *élever* une âme !

Au reste, là comme ailleurs, on peut pécher par défaut ou par excès. Pas trop mais assez, voilà la nuance !

Et fidèle à sa méthode, M. Arnould cite d'admirables exemples de patience féminine dans l'éducation. Il n'a garde d'oublier l'incomparable Sœur Sainte-Marguerite, l'éducatrice de Marie Heurtin, celle qui a su, par le seul sens du toucher, instruire si complètement son élève et dégager son âme de la prison où sa cécité, sa surdité et son mutisme la tenaient captive.

* * *

Qu'on nous pardonne d'avoir insisté. M. Arnould mérite tant chez nous un bon accueil ! Il se présente du reste superbement accrédité auprès des autorités universitaires de Laval.

Puissent les auditeurs et les auditrices être légion aux pieds de sa chaire !

L'abbé ELIE-J. AUCLAIR.

Professeur agrégé de Philosophie.

NOMINATIONS ECCLESIASTIQUES

Par décision de Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal, ont été nommés :

M. l'abbé J.-A.-S. Perron, curé de Saint-Basile-le-Grand ;

M. l'abbé H. Bellerose, deuxième aumônier à la Maison-Mère des Sœurs Grises ;

M. l'abbé J.-A. D'Amour, deuxième aumônier à l'Asile-Saint-Jean-de-Dieu ;

M. l'abbé H.-J.-B. Latour, vicaire à Saint-Jean-de-la-Croix.

 ORDINATIONS

SA MEDI, le 28 octobre, Mgr l'évêque auxiliaire a conféré les ordres mineurs à M. l'abbé J.-F. Farrell, du diocèse de Syracuse.

* * *

Dimanche, le 29 octobre, dans la cathédrale de Montréal, Mgr Zotique Racicot, évêque de Pogle, auxiliaire de Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal, a fait l'ordination suivante :

Sous-diacres

Pour le diocèse d'Ottawa : M. L.-J. Pilon ;

Pour le diocèse de Springfield : M. E.-C. Lussier ;

Pour le diocèse de Syracuse : M. J.-F. Farrell.

* * *

Mercredi, le 1er novembre, dans la cathédrale de Montréal, Mgr l'évêque auxiliaire a ordonné les séminaristes suivants :

Diacres

Pour le diocèse d'Albany : M. E.-J. Surprenant ;

Pour le diocèse de Burlington : M. N.-L. Archambault ;

Pour le diocèse de Hartford : MM. H.-J. Decelles, J.-A. Sullivan ;

Pour le diocèse de Manchester : M. L.-P. Routhier ;

Pour le diocèse d'Ottawa : M. L.-J. Pilon ;

Pour le diocèse de Portland : MM. J.-F. Nelligan, L.-J. Renaud ;

Pour le diocèse du Sault Sainte-Marie : MM. C.-S. Dufresne, T.-H. Trainor ;

Pour le diocèse de Springfield : M. E.-C. Lussier ;

Pour le diocèse de Syracuse : M. J.-F. Farrell ;

Pour le diocèse de Toronto : M. E.-J. Kelly.

RETRAITE SACERDOTALE MENSUELLE

Mercredi, le 8 novembre, au grand-séminaire

MES exercices communs de la retraite mensuelle pour le clergé du diocèse de Montréal se font chaque deuxième mercredi du mois, au grand-séminaire. Ils auront lieu cette semaine le 8 et commenceront à 2 heures précises. Ils comprennent la récitation des vêpres et complies, la préparation à la mort et une instruction suivie de la bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Tous les prêtres sont invités à suivre ces exercices.

AU CLERGE DE MONTREAL

MM. Laprès et Lavergne, 360, rue Saint-Denis, doivent sous peu faire paraître un *nouveau groupe photographique* de tout le clergé du diocèse de Montréal.

Certaines imperfections relevées dans le premier groupe édité par cette maison seront corrigées. Tous les prêtres, par exemple, seront rangés par ordre d'ancienneté d'ordination ; les photographies seront plus grandes et partant plus distinctes.

Il nous semble être de l'intérêt de tous que cette entreprise, si utile pour l'histoire et si intéressante à plus d'un titre, soit un véritable succès.

Nous prenons la liberté d'inviter les jeunes prêtres à bien vouloir se faire photographier chez MM. Laprès et Lavergne, sans trop de retard, afin que l'œuvre soit complète.

Ceux qui ont déjà posé dans l'atelier de ces messieurs et qui aimeraient à le faire encore, seront aussi les bienvenus.

Beau temps ou mauvais temps, l'atelier de MM. Laprès et Lavergne est ouvert tous les jours, de 10 heures à 4 heures, 360, rue Saint-Denis.

BIBLIOGRAPHIE

Almanach des Ames du Purgatoire. — Annuaire de la Pieuse-Union en faveur des âmes les plus abandonnées du Purgatoire, érigée en l'église de Saint-Nicolas *in Arcione*, à Rome.

Le mois de novembre appelle l'attention de tous les chrétiens sur la dévotion aux âmes souffrantes. Mgr de T'Serclaes, président du Collège Belge à Rome, et primicier de l'Archiconfrérie romaine de Jésus, Marie et Joseph en faveur des âmes les plus abandonnées du Purgatoire, a choisi ce moment pour offrir au public dévot l'annuaire de la Pieuse-Union annexée à l'Archiconfrérie et qui compte un grand nombre de milliers d'associés. L'annuaire parut pour la première fois l'an dernier, à pareille époque. Aujourd'hui il est édité sous le titre principal d'*Almanach des âmes du Purgatoire* plus propre, à indiquer que cette intéressante publication ne regarde pas seulement les membres de la Pieuse-Union, mais tous les fidèles. L'an passé, l'auteur promettait de donner pour 1906, si le concours des associés et des fidèles en général ne lui faisait pas défaut, une brochure plus volumineuse que celle de 1905, plus richement illustrée et d'un texte plus captivant. Il a largement tenu parole. Le format de l'almanach a été agrandi, les illustrations sont fort belles, le texte est varié et plein d'intérêt. Il faut remarquer parmi les illustrations un portrait très ressemblant de Pie X. Ce portrait, le meilleur qui existe, a pu être reproduit grâce à un privilège spécial, et la reproduction parfaitement réussie rend à elle seule l'almanach très digne d'attirer l'attention de tous. A remarquer encore, la bénédiction autographe de Pie X aux associés, et *la main de feu de Wodecg*, c'est-à-dire la saisissante reproduction photographique de l'empreinte laissée par la main enflammée d'une défunte, souffrant en Purgatoire, sur un vêtement de son fils. Lisez cette extraordinaire histoire, l'histoire de Joseph Leleu et de sa mère; vous ne vous en repentirez certainement pas.

Il est bon d'ajouter cependant que l'auteur ne se prononce pas sur le caractère des faits très intéressants qui sont rap-

pelés. L'on trouvera en outre dans l'annuaire nombre d'autres articles importants touchant les mystères de l'autre vie, et un précieux calendrier, vrai *vade-mecum* du dévot des âmes souffrantes, où sont indiquées jour par jour une foule d'indulgences à gagner par les associés ou par tous les fidèles, avec, en plus, beaucoup de jaculatoires indulgenciées d'un usage consolant et facile.

Bref, l'almanach est intéressant et utile ; et il contribuera grandement au but visé par l'auteur : soulager les âmes du Purgatoire, en développant parmi les fidèles la dévotion à ces saintes âmes en même temps que celle du Sacré-Cœur de Jésus, du Saint Rosaire, du chemin de la Croix et des jaculatoires indulgenciées.

Les commandes sont reçues par Mlle la comtesse Maria de T'Serclaes, secrétaire de la Pieuse-Union, au château de Lubbeek (Brabant, Belgique). Prix : 10 cents l'exemplaire.

L'on peut s'associer à la Pieuse-Union en envoyant à la même adresse ses nom et prénoms, avec un unique versement de 10 cents, ou deux piastres, si l'on désire avoir droit après décès à la célébration de cinq messes pour le repos de son âme.

Les inscriptions sont reçues également par Mgr de T'Serclaes, président du Collège Belge ; 26, rue du Quirinal, à Rome (Italie).

AUX PRIERES

Rév. Père E. Strubbe, C. SS. R., décédé à Montréal.

Sœur Marie de la Présentation, née Hermine Archambault, professe de chœur, des Sœurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie, décédée à Hochelaga.

Sœur Judith Doucet, professe coadjutrice, des Sœurs de Charité de la Providence, décédée à Seattle, Wash.

Sœur Marie-Cyrille, née Marie-Sophonie Métras, professe coadjutrice, des Sœurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie, décédée à Salem, Orégon.

Sœur Philippe d'Aquila, née Julia Dumontier, professe de chœur, des Sœurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie, décédée à Hochelaga.